

Adoptions des résolutions suivantes :

- Après quitus à la Trésorière, il est décidé d'augmenter la cotisation à 20 euros : cette augmentation a pour finalité de permettre l'organisation de rencontre d'une ou plusieurs demi-journées avec un coach pour nos adhérentes qui sont en règle s'agissant de leurs cotisations et en situation de « réorientation professionnelle »
- Suite au départ de Mme Teyssier d'Orfeuill, Mme Agnès-Christine Tomas-Lacoste, expert de haut niveau au Ministère de la défense entre au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est reconduit.
- Il sera constitué une banque de CV pour celles qui le souhaitent, afin de pouvoir répondre à des sollicitations, soit pour des interviews, soit dans le cadre de la recherche d'emplois ou de participation à des conseils d'administration, soit éventuellement pour la nomination et la promotion dans les ordres nationaux (Mérite et Légion d'honneur). Il importe de créer une masse critique, de façon à répondre à la remarque si souvent entendue qu'il n'y a pas de vivier et ce dans la perspective du projet « talents féminins » auquel participe Administration moderne. Il y aura, si possible, mises en contact et rencontres avec des chasseurs de tête pour celles qui souhaitent donner une nouvelle impulsion à leur carrière professionnelle.
- Mme Chemla-Lafay, membre du CA, s'engage à réaliser un répertoire des membres.